

M A I R I E D E



**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  

---

**SEANCE DU 17 JUIN 2011**

**Compte-rendu affiché le : 20 juin 2011**

**Date de transmission en Sous-Préfecture : 24 juin 2011**

**N° 11-05-12**

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 juin 2011**

**OBJET :**

**Tarifs droits de place camions  
outillage et cirques.**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la  
séance : 29**

**Secrétaire de séance : Johanne FOURNIER GERIN**

**Membres présents à la séance : Jean Yves CHARBONNIER –  
Georges ROCHETTE – Gérard ESCALES - Gérard RIBOT –  
Marie-Claude LYONNET – Henri COMBE – Georgette  
DECULTIEUX – François BOUCHUT – Laurent SAFANJON –  
Jean-Paul GERENTES – Jacqueline ROLLAND – Odile  
CLAVIERES – Joëlle VILLEMAGNE – Marie-Claire  
SAMOUILLET – Catherine MAREY – Philippe DENIS – Johanne  
FOURNIER GERIN – Julien GOUTAGNY – Geneviève NIGAY -  
Thérèse BELGHITI – Christian BECUWE – Mireille PAULET.**

**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Ennemonde  
MURGUE à Jean Yves CHARBONNIER – Muriel ORIOL à  
Odile CLAVIERES – Gérard RIBOT à Henri COMBE – Marie-  
Claude LYONNET à Gérard ESCALES – Claudette FAU à  
Laurent SAFANJON – Robert VIAELLE à Julien GOUTAGNY  
– Frédéric PAILLAS à Christian BECUWE – Alain RENAUDIER  
à Philippe DENIS – Sophie DURY à Mireille PAULET.**



Place de la Devise - 42330 SAINT-GALMIER (Loire)  
Tél. 04 77 52 74 00 - Fax. 04 77 52 50 46 - contact@mairie-saint-galmier.fr - www.saint-galmier.fr

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	29/06/2011
Accusé réception le	29/06/2011
Numéro de l'acte	11-05-12

OBJET DE LA DELIBERATION :

TARIFS DROITS DE PLACE CAMIONS OUTILLAGE ET CIRQUES

La Commune accueille régulièrement sur le domaine public des camions d'outillage et des cirques.

Dans le cadre de la renégociation de la délégation de service public pour la gestion des droits de foires et marchés, l'occupation du domaine public des camions outillage sera gérée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011 en régie par la Commune et les droits de place seront encaissés par les policiers municipaux en qualité de régisseur.

Il convient aujourd'hui d'actualiser les droits de place tant pour les camions d'outillage que pour les cirques au 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Il vous est proposé :

- pour les camions d'outillage de fixer à 40 € TTC le montant du droit de place.
- pour les cirques de fixer à 77 € TTC le montant de droit de place et à 458 € le montant de la caution.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** les tarifs précités.

*Certifié exécutoire par le Maire,  
compte tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le  
et de la publication en Mairie  
le*

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE  
A ST-GALMIER, le 24 juin 2011.

LE MAIRE,  
Jean Yves CHARBONNIER



Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	29/06/2011
Accusé réception le	29/06/2011
Numéro de l'acte	11-05-12